

## SÉANCE DU 10 JUILLET 2017

**Présents** : C. SAINT-BÉAT, S. CONSTANTIN, N. LAFON, J. LAFON, B GARCIA-IBAÑEZ , G. COURATIN, D. DENTON, M. DEBIARD

**Excusés** : Ch. BURON, M. DEBIARD, J. LAFON

**Secrétaire de séance** : N. LAFON

### COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 07 JUIN 2017

Monsieur le maire donne lecture de la séance du 07 juin 2017. Le compte-rendu est accepté à l'unanimité.

### POINT NUMÉRIQUE

Monsieur le maire explique qu'afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches et pour faire suite notamment aux nouvelles modalités de dépôt de demandes de cartes d'identité nationales, qui s'alignent sur celles des passeports depuis le mois de mars, l'Etat souhaite que se développe un réseau de points et d'espaces numériques de proximité.

Ces points numériques doivent permettre aux usagers d'accéder aux bases de données publiques et aux diverses téléprocédures qui sont progressivement offertes à nos concitoyens (demandes de CNI, carte grise, document de cession d'automobiles, changements d'adresses sur carte grise.....)

Pour ce faire, des aides à l'investissement pour l'équipement de ces points numériques sont mises en place par l'Etat. Ainsi une aide de 80 % de la dépense d'achat de matériels informatiques (ordinateur, scanner, imprimante ...) avec un montant forfaitaire maximum de 1000 € par équipement est prévue.

### **Délib. 201726**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	7	7	7	0	0

### **DECISION MODIFICATIVE - BUDGET CCAS 2017**

Monsieur le maire explique qu'il convient de modifier les chiffres de l'affectation du résultat de l'exercice 2016 du CCAS.

En effet le montant 2015 à reporter était de 3725.15 €. Ce montant a été oublié et seul le résultat 2016 a été affecté (soit 1391.32 €).

Les chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat étaient donc :

Résultat 2015 3725.15 €

Résultat 2016 + 1391.31 €

-----  
Soit un résultat cumulé = 5116.47 €

Il faut donc effectuer la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT Recettes

002 + 3726 €

FONCTIONNEMENT Dépenses

60623 + 3726 €

### **Délib. 201727**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	7	7	7	0	0

## **CREATION EMPLOI ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de créer un emploi d'adjoint technique territorial à temps complet (35 H semaine) à compter du 01/09/2017.

Monsieur le maire rappelle que cet emploi sera attribué à Alice DELAFOSSE.

### **Délib. 201728**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	7	7	7	0	0

## **ECOLE**

Une enquête a été faite au niveau des parents d'élèves pour connaître leur avis sur le passage à l'école des quatre jours.

Il s'avère que  $\frac{3}{4}$  des parents ont un avis favorable au maintien des 4 jours  $\frac{1}{2}$  sur notre école.

En raison de ce résultat le conseil municipal décide de rester sur le principe des 4 jours  $\frac{1}{2}$  encore pour cette prochaine rentrée 2017/2018. Une année supplémentaire permettra de réfléchir sereinement à un changement éventuel. Les ateliers TAP seront donc maintenus.

## **ASSURANCES**

### **Assurance Commune :**

L'assurance GROUPAMA a évalué notre patrimoine communal ainsi que notre parc automobile et nous propose de nouveaux devis très intéressants.

Au regard de cette proposition l'assurance MMA Villeréal qui nous assure depuis de nombreuses années va être contactée pour faire jouer la concurrence.

### **Assurance Document Unique :**

La Société ACPR-PREVALRISK nous propose d'effectuer un plan de prévention des risques professionnels et risques psycho-sociaux pour nos employés.

Un contrat de trois ans renouvelable par tacite conduction.

Des renseignements vont être pris auprès d'autres communes.

## **EXTENSION RESEAU ELECTRIFICATION**

Afin d'amener l'électricité au bâtiment de la chasse au lieu-dit La Vayssière, il convient d'effectuer une extension du réseau public d'électrification.

Un devis du SDEE47 nous a été transmis. La participation de la commune est estimée à 6 174.00 €.

Une demande d'échelonnement de cette dépense sur 3 exercices sera demandée au SDEE47, avec premier paiement sur l'exercice 2018.

## **CHIENS ERRANTS ET ABOIEMENTS DE CHIENS**

Plusieurs plaintes ont été reçues en mairie concernant les aboiements des chiens de certains particuliers et les problèmes de chiens errants.

Ces troubles de voisinage portent atteinte à la tranquillité publique et des courriers vont être faits dans ce sens.